

2° L'hôpital de Senlis, son pieux fondateur, natif de Senlis, était prieur de la reine et maître ès-arts, trois fois honoré de la charge de recteur. A son retour de longues pérégrinations aux lieux saints, il légua la somme destinée à cette fondation.

Quelques autres de ces établissements, comme celui de Romans, fondé en 1669, avaient des écoles gratuites pour l'instruction chrétienne des pauvres orphelins.

Le plus grand nombre de ces hospices secouraient les passants, et abritaient les voyageurs sans asile.

On lit, dans les chroniques de cet Ordre, que le pape Grégoire XIII ayant appelé les religieux de Saint-Jean-de-Dieu au service de l'Italie, aussitôt leur arrivée d'Espagne, les installa dans le temple des anciennes vestales.

La vestale romaine payait de sa vie la perte de son innocence, et personne n'ignore quelle était la mission de ces vierges sacrées.

C'était le feu presque éteint de la charité que les disciples de Saint-Jean-de-Dieu furent appelés à raviver et à entretenir dans le *Latium* des anciens jours. Ce feu-là n'était point simplement emblématique comme celui dont étaient chargées les chastes prêtresses de Vesta.

Et dans cette œuvre il y avait aussi pour les religieux *fate ben fratelli* des périls et des peines.

Outre le vœu que formait la Vestale, le disciple de Saint-Jean-de-Dieu prononce aussi le vœu d'*obéissance*, celui de *pauvreté*, et comme le premier de tous, celui d'*hospitalité* dont rien ne peut délier. — Ce vœu d'hospitalité, dont l'objet est de se vouer, corps et biens, au service des malades, est tellement rigoureux, que dans les premiers temps de l'institution, les personnes qui se destinaient aux ordres sacrés n'étaient pas admises, de peur que les moments consacrés aux études ne vissent prendre sur le service. Un bref d'Inno-